

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Vendredi de la Montérégie: Maladies inflammatoires de l'intestin - Syndrome du côlon irritable

No d'activité : 81062

Date : vendredi le 01 avril 2022

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Maladies inflammatoires de l'intestin (MII)

- 1- Bien évaluer et investiguer un patient ayant des symptômes compatibles avec une MII;
- 2- Reconnaître les manifestations extra-intestinales des MII;
- 3- Réviser la physiopathologie et l'évolution de la maladie;
- 4- Discuter de la prise en charge et des différentes thérapies en 2022;
- 5- Discuter des implications, interactions et effets secondaires des différents traitements;
- 6- Définir le rôle de l'omnipraticien dans le suivi;
- 7- Moduler la prise en charge dans les situations suivantes: personnes âgées, grossesse.

Syndrome du côlon irritable: diagnostic et options thérapeutiques (SCI)

- 1- Discuter des critères diagnostiques du syndrome du côlon irritable (SCI);
- 2- Discuter des pistes physiopathologiques reconnues à ce jour;
- 3- Reconnaître les signaux d'alarme nécessitant une investigation digestive;
- 4- Sélectionner les traitements médicamenteux et non médicamenteux pour les patients atteints de SCI;
- 5- Résumer, à l'aide d'un algorithme, la prise en charge d'un patient avec SCI.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2022-04-01	13:00	14:30	Conférence	Maladies inflammatoires de l'intestin	Dr Guy Aumais, gastroentérologue
2022-04-01	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-04-01	14:45	16:15	Conférence	Syndrome du côlon irritable: diagnostic et options thérapeutiques	Dr Michaël Bensoussan, gastroentérologue

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Knight Therapeutics et Lupin Pharma Canada

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.